PLAN DE PREVENTION N°……..

Travaux effectués dans un établissement de l'ONEE-BE *Entreprise Utilisatrice* par une *Entreprise Extérieure*

INFORMATIONS GENERALES

	Entité Utilisatrice (EU)	Entreprise Extérieure1 (EE)	Entreprise Extérieure2 (EE)
Nom Adresse Téléphone			
Sous-traitants	-		
Responsable de l'entité			
Responsable sécurité de l'entité			
Coordinateur DSE			
Personne chargée de diriger les interventions Nom - Fonction			
Responsable de l'application du PP	……		

Lieu de l'opération/secteurs concernés : ……

……

Nature de l'opération : ……

…. ……

Référence de la commande/Marché : ……

☐ **TRAVAUX DUREE ≥400 heures/12mois consécutifs ou non**

- ☐ Travaux exposant à des rayonnements ionisants.
- ☐ Travaux exposant à des substances et préparations explosives, comburantes, extrêmement inflammables, facilement inflammables, très toxiques, toxiques, nocives, cancérogènes, mutagènes, toxiques vis-à-vis de la reproduction.
- ☐ Travaux exposant à des agents biologiques pathogènes.
- ☐ Travaux effectués sur une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) faisant l'objet d'un plan d'opération interne (POI).
- ☐ Travaux de maintenance sur les équipements de travail, autres que les appareils et accessoires de levage, qui doivent faire l'objet des vérifications périodiques *(Presses mécaniques et presses hydrauliques pour le travail à froid des métaux ;Presses à vis ;Presses à mouler par injection ou compression des matières plastiques ou du caoutchouc ;Presses à mouler les métaux ;Massicots pour la découpe du papier, du carton, du bois ou des matières plastiques en feuille ;Presses à façonner les cuirs, peaux, papiers, cartons ou matières plastiques en feuille au moyen d'un emporte-pièce ;Presses à platine telles que presses à dorer, à gaufrer, à découper ;Machines à cylindres pour l'industrie du caoutchouc ;Presses à balles ;Compacteurs à déchets ;Systèmes de compactage des véhicules de collecte d'ordures ou de déchets)*, ainsi que les équipements suivants :
  - véhicules à benne basculante ou cabine basculante :
  - machines à cylindre ;
  - machines présentant des risques nécessitant une consignation avant intervention.
- ☐ Travaux de transformation sur les ascenseurs, monte-charge, escaliers mécaniques, trottoirs roulants et installations de parcage automatique de voitures.
- ☐ Travaux de maintenance sur installations à très haute ou très basse température.
- ☐ Travaux comportant le recours à des ponts roulants ou des grues ou transstockeurs.
- ☐ Travaux comportant le recours aux treuils et appareils assimilés mus à la main, installés temporairement au-dessus d'une zone de travail ou de circulation.
- ☐ Travaux exposant au contact avec des pièces nues sous tension supérieure à la TBT (U > 50 V alternatif ou U > 120 V continu).
- ☐ Travaux nécessitant l'utilisation d'équipements de travail nécessitant une habilitation du personnel.
- ☐ Travaux exposant les travailleurs à des risques de chute de hauteur.
- ☐ Travaux exposant à un niveau d'exposition sonore quotidienne supérieure à 87 dB (A) ou à un niveau de pression acoustique de crête supérieure à 137 dB.
- ☐ Travaux exposant à des risques de noyade.
- ☐ Travaux exposant à un risque d'ensevelissement.
- ☐ Travaux de montage, démontage d'éléments préfabriqués lourds.
- ☐ Travaux de démolition.
- ☐ Travaux dans ou sur des cuves et accumulateurs de matières ou en atmosphère confinée.
- ☐ Travaux en milieu hyperbare.
- ☐ Travaux nécessitant l'utilisation d'un appareil à laser d'une classe supérieure à la classe 3 A;
- ☐ Travaux de soudage oxyacétylénique exigeant le recours à un « permis de feu ».

☐ **TRAVAUX DANGEREUX (à préciser) :**

…. ……

Date de début de l'opération : .....

Durée prévisible/Nombre d'heures estimées : .....

Effectif Global prévu : .....

Plage horaire de travail: .....

Si l'entreprise extérieure prévoit de la sous-traitance :

Nom de la société	Travaux sous-traités	Responsable sur site	Effectif prévu	Date prévue d'intervention	Durée d'intervention

Inspection commune préalable (avant le début des travaux)
Date de la visite :
.....

Information du Responsable Sécurité/Coordinateur DSE (minimum 3 jours avant l'inspection) : ☐
Fait

Nom des personnes présentes	**Fonction**	**Entreprise**
.....	.....	☐ EU ☐ EE
.....	.....	☐ EU ☐ EE
.....	.....	☐ EU ☐ EE
.....	.....	☐ EU ☐ EE
.....	.....	☐ EU ☐ EE
.....		☐ EU ☐ EE
.....		☐ EU ☐ EE

Documents remis et expliqués à l'entreprise extérieure*:
Le plan du site: des voies de circulation, des accès aux lieux de stationnement et de stockage du matériel, au lieu et au secteur de l'opération, à l'infirmerie et aux installations sanitaires: **OUI** ☐ **NON** ☐

Tous les lieux cités ci-dessus ont-ils été repérés au cours de la visite : **OUI** ☐ **NON** ☐

L'organisation des secours en cas d'urgence : **OUI** ☐ **NON** ☐

Les consignes de sécurité : **OUI** ☐ **NON** ☐

Les consignes générales d'incendie : **OUI** ☐ **NON** ☐

La procédure du permis de feu : **OUI** ☐ **NON** ☐

Autres consignes ou documents utiles (préciser):

Actions*	**Réalisées**	**Observations**
Délimiter le secteur d'intervention	oui ☐ non ☐	.....
Matérialiser les zones dangereuses	oui ☐ non ☐	.....
Inspecter les matériels mis à disposition	oui ☐ non ☐	.....
Joindre le dossier technique amiante ou toute autre matière dangereuse (PCB, etc.)	oui ☐ non ☐	.....
.....	oui ☐ non ☐	.....
.....	oui ☐ non ☐	.....
.....	oui ☐ non ☐	.....

* : les actions précitées sont des préalables réglementaires et obligatoires avant la signature du PP et le démarrage du chantier

REGLES DE CIRCULATION - Se conformer au code de la route - Respecter la limitation de vitesse - Priorité aux piétons

Circulation et zone(s) autorisée(s): .....

.....

Lieu de parking des véhicules éventuellement: .....

LOCAUX, INSTALLATIONS ET MATERIELS MIS A LA DISPOSITION DE L'EE PAR L'EU

Description	Localisation	Règles d'utilisation	Entretien pris en charge par
☐ Vestiaire			☐ EU ☐ EE
☐ Sanitaires			☐ EU ☐ EE
☐ Réfectoire			☐ EU ☐ EE
☐ Salle de repos			☐ EU ☐ EE
☐ Entreposage			☐ EU ☐ EE
☐ Autres Installations			☐ EU ☐ EE

ORGANISATION DES PREMIERS SECOURS

EN CAS D'ACCIDENT OU D'INCENDIE, ALERTER :

Qui	Noms des personnes à contacter	Numéros (+ code de sortie)
Sauveteur Secouriste du Travail	EU EE	☎ :
Pompiers		☎ :
Entreprise Extérieure (Agence)		☎ :
Responsable sur site		☎ :
Entreprise Utilisatrice		☎ :
Infirmerie/Médecin du Travail	EU EE	☎ :
Lieu de l'infirmerie :		
Police		☎ :
Autres…		
Emplacements des moyens d'appels disponibles :		

POSTES À SURVEILLANCE MEDICALE PARTICULIERE ☐ **OUI** ☐ **NON**

Nature	Poste(s) concerné(s)	Mesures de Prévention

Conditions de participation de personnel d'une entreprise aux travaux réalisés par une autre (coordination et organisation du commandement)

Phase de travail concernée :

……

Entreprise mettant à disposition ses salariés :

……

Nombre de salariés :……..

Définition de l'organisation du commandement :……

……

ANALYSE DES RISQUES INTERFERENTS ET MOYENS DE PREVENTION			
Description de l'opération	**Nature du Risque**	**Consignes/Mesures de prévention à mettre en œuvre**	**Pris en charge par**
			☐ EU ☐ EE
			☐ EU ☐ EE
			☐ EU ☐ EE
			☐ EU ☐ EE
			☐ EU ☐ EE
			☐ EU ☐ EE
			☐ EU ☐ EE

VALIDATION DU PLAN DE PREVENTION ET ENGAGEMENT

Edition initiale faite à ---------- , le --/--/----

*Les responsables respectifs de l'UE et de l'EE **s'engagent à communiquer sans délai** toute évolution dans l'activité ou l'environnement d'intervention pouvant avoir un impact sur la sécurité afin d'en évaluer les risques et de définir **de nouvelles mesures de prévention adaptées**.*

Entreprises Extérieures et sous-traitants (nom et visa de chaque Entreprise et du signataire)	**Entité utilisatrice (nom et visa du Chef de l'Entité et du signataire)**

INSPECTION COMMUNE AVANT LE DEBUT DE L'OPERATION
Risques interférents – Mesures de prévention

AIDE MEMOIRE : Liste non exhaustive donnée à titre d'exemple

Domaines de risques	Mesures de Prévention	Equipements et matériels particuliers à mettre en oeuvre	Pris en charge par
☐ **CIRCULATION** Utilisation des véhicules/Engins (*accident de circulation*)	☐ Badge d'entrée ☐ Vitesse limitée à 30km/h ☐ Respecter le code de la route ☐ Porter la ceinture de sécurité ☐ Rester vigilant au volant ☐ Ne pas téléphoner en conduisant ☐ Vérifier l'état du véhicule ☐ Caler et arrimer le matériel transporté ☐ Autres :	☐ Bacs de rétention pour le transport des produits ☐ Extincteur poudre ABC ☐ Gilet Fluo (EN 471) ☐ Autres :	☐ EU ☐ EE
☐ **ACCÈS AU CHANTIER**	☐ Balisage ☐ Périmètre de sécurité ☐ Autres :	☐ Signalisation	☐ EU ☐ EE
☐ **CIRCULATION au sol** Déplacement sur le site et le chantier *(chutes, chocs, heurts, encombrements, etc.)*	☐ Respecter les voies de circulation ☐ Veiller à l'éclairage des zones de circulation ☐ Veiller à l'état des sols ☐ Tenir la rampe dans les escaliers ☐ Ne pas marcher sur des sols glissants ou mouillés ☐ Maintenir le chantier propre et ranger ☐ Baliser les zones à risque (sols mouillés par exemple) ☐ Autres :	☐ Zones interdites ☐ EPI : chaussures de sécurité, casques, etc. ☐ Autres :	☐ EU ☐ EE
☐ **CIRCULATION de niveau** (dénivellations, fouilles, escaliers, charpentes, toitures, plafonds, échelles, échafaudages, etc.)	☐ Installer les protections nécessaires et adéquates ☐ Baliser les zones à risque ☐ Autres :	☐ Etais ☐ Longes ☐ Filets ☐ Elingues ☐ Autres :	☐ EU ☐ EE
☐ **UTILISATION DE PRODUITS CHIMIQUES OU MATIERES *dangereux, toxiques, inflammables, corrosifs, etc.***	☐ Mettre les Fiches de Données de Sécurité (FDS) à disposition sur le chantier ☐ Veiller à l'étiquetage réglementaire des contenants ☐ Respecter les consignes de sécurité prescrites dans les FDS et sur les étiquettes ☐ Respecter le mode d'emploi (dilution, application, etc.) ☐ Ne jamais mélanger les produits chimiques ☐ Ne pas fumer, ne pas boire et ne pas manger lors de la manipulation de produits chimiques ☐ Gérer les expositions du personnel aux produits chimiques dangereux ☐ Respecter les conditions de stockage ☐ Entreposer les produits sur bac rétention ☐ Risque « amiante » ☐ Autres :	☐ Equipements de protection individuelle prescrits dans les FDS ☐ Notice de sécurité au poste de travail ☐ Désamiantage, Transport et élimination conformes ☐ Autres :	☐ EU ☐ EE
☐ **Gaz (asphyxie, incendie, travail en vase clos, etc.)**	☐ Ventilation ☐ Eclairage antidéflagrant ☐ Autres :		☐ EU ☐ EE
☐ **Chargement, déchargement des véhicules**	☐ Protocole de sécurité ☐ Protections individuelles ☐ Autres		☐ EU ☐ EE
☐ **MANUTENTION MANUELLE** *(Accident de travail, Maladies professionnelles)*	☐ Utiliser le plus possible des moyens mécaniques (chariot, diable, etc.) ☐ Formation sur la prévention des risques liés à l'activité physique en entreprise (gestes et postures) ☐ Limitation des charges ☐ Autres :	☐ Chaussures de sécurité ☐ Gants de manutention ☐ Autres :	☐ EU ☐ EE

Domaines de risques	Mesures de Prévention	Equipements et matériels particuliers à mettre en oeuvre	Pris en charge par
☐ **MANUTENTION MECANISEE** *(ponts roulants, chariots automoteurs, grues, engins de levage, monte-charges, tables élévatrices, etc.)*	☐ Formation adaptée (CACES si existant) ☐ Autorisation de conduite du personnel délivrée par l'employeur ☐ Permis de conduire si requis ☐ Permis cariste-grutier ☐ Respecter les règles de circulation ☐ Porter la ceinture de sécurité ☐ Feux clignotant et avertisseur de recul ☐ Contrôler le bon état du matériel : (Rapport de vérification de conformité/périodique/réglementaire) ☐ Autres :	☐ Chaussures de sécurité ☐ Extincteur poudre ABC sur l'engin éventuellement ☐ Autres :	☐ EU ☐ EE
☐ **OUTILS PORTATIFS ELECTRIQUES, PNEUMATIQUES, THERMIQUES** (perceuses, mouleuses, marteaux piqueurs, tronçonneuses, aspirateur, mono-brosse, etc.)	☐ Utiliser l'outillage adapté au travail à réaliser ☐ Vérifier la conformité de l'outillage (marquage CE) ☐ Contrôler le bon état de l'outillage ☐ Utiliser les protecteurs adaptés et en bon état (bâches, etc.) ☐ Posséder une habilitation si nécessaire ☐ Respecter la notice d'utilisation ☐ Déconnecter l'alimentation avant d'intervenir sur l'outillage ☐ Ne pas utiliser d'outillage thermique à l'intérieur des locaux ou en atmosphère confinée ☐ Protection 30mA en amont pour le matériel électrique ☐ Utiliser des appareils TBTS (24V) en atmosphères confinées et conductrices ☐ Vérifier l'absence de matières inflammables à proximité ☐ Déménagements ☐ Autres :	☐ Equipements de protection individuelle prescrits dans la notice d'utilisation (lunettes, gants, casque facial, etc.) ☐ Extincteur à proximité lors de l'utilisation d'outillage thermique ☐ Matériel classe 2 ☐ Autres :	☐ EU ☐ EE
☐ **MECANISME EN MOUVEMENT** *(machines, appareils, tapis, transporteurs, convoyeurs, etc.)*	☐ Rapport de vérification de conformité ☐ Autres :	☐ Sécurité intrinsèque ☐ Autres	☐ EU ☐ EE
☐ ***Projections, éclatements*** (objets, pièces en mouvements, meules, etc.)	☐ Equipements de protection individuelle (lunettes, etc.)		☐ EU ☐ EE
☐ **Chutes d'objets en stockage** (*manutention, travaux en hauteur)*	☐ Filets ☐ Garde-fous ☐ Amarrage ☐ Autres		☐ EU ☐ EE
☐ **TRAVAUX JET D'EAU HP/THP**	☐ Habilitation du personnel ☐ Baliser la zone d'intervention ☐ Matériel conforme et en bon état ☐ Présence permanente d'un surveillant ☐ Ranger les flexibles pour éviter les chutes ☐ Autres :	☐ Tenue spéciale pour HP ou THP (bottes, combinaison, écran facial) ☐ Protection auditive ☐ Autres :	☐ EU ☐ EE
☐ **TRAVAUX EN HAUTEUR** ***(charpentes, toitures, bardages, etc.)*** Dispositions communes	☐ Formation et aptitude du personnel (habilitation) ☐ Baliser au sol par moyens visibles de jour comme de nuit ☐ Arrêter l'intervention si les conditions environnementales ou météorologiques présentent un risque pour le personnel ☐ Interdiction de réaliser des travaux superposés ☐ Autres :	☐ Casque avec jugulaire ☐ Chaussures de sécurité ☐ Harnais, échelles, plate-forme, etc. ☐ Autres :	☐ EU ☐ EE

Domaines de risques	Mesures de Prévention	Equipements et matériels particuliers à mettre en oeuvre	Pris en charge par
☐ **sur structures**	☐ Mettre en place des gardes corps ☐ En absence de protection collective, porter le harnais de sécurité et l'attacher à une ligne de vie, un point d'ancrage conforme ☐ Protéger par bâches ou filet afin d'éviter les chutes d'objets ☐ Vérifier la résistance de la structure avant intervention ☐ Présence systématique d'un surveillant ☐ Autres :	☐ Harnais de sécurité ☐ Ligne de vie, points d'ancrage ☐ Outils attachés ☐ Autres :	☐ EU ☐ EE
☐ **sur toiture**	☐ Vérifier la résistance de la toiture avant intervention ☐ Ne pas marcher directement sur les plaques translucides, ou les verrières ☐ Protection en bas de pente ☐ Fixer des filets ou des platelages sous la zone d'intervention pour la protection des personnes situées en-dessous ☐ Placer des gardes corps ou à défaut se munir de harnais de sécurité ☐ Autres :	☐ Protection de bas de pente ☐ Gants ☐ Filets - Bâches - Planchers ☐ Harnais de sécurité ☐ Ligne de vie, point d'ancrage ☐ Autres :	
☐ **sur échafaudages**	☐ Utiliser des échafaudages conformes, en bon état et vérifiés ☐ Notice de montage ☐ Montage et démontage à deux personnes compétentes ☐ Interdiction de modifier l'échafaudage en cours d'utilisation ☐ Respecter les charges maximales par plancher ☐ Interdiction de déplacer un échafaudage roulant avec du personnel dessus ☐ Veiller à la stabilité de l'assise ☐ Autres :	☐ Harnais de sécurité pour le montage et le démontage ☐ Echafaudages roulants avec freins de roues et accès intérieur ☐ Autres :	
☐ **accès au moyen d'une nacelle élévatrice (PEMP)**	☐ Formation CACES PEMP du personnel ☐ Autorisation de conduite du personnel délivrée par l'employeur ☐ Présence systématique d'un surveillant ☐ Vérifier la conformité du matériel (marquage CE) ☐ Contrôler le bon état du matériel (vérifications périodiques réglementaires) ☐ Autres :	☐ Harnais de sécurité ☐ Autres :	
☐ **accès au moyen de cordes** *Uniquement si impossibilité technique d'utiliser un moyen de protection collective ou moyen de protection collective présente un risque supérieur*	☐ Formation du personnel aux travaux sur cordes ☐ Vérifier la conformité du matériel (marquage CE) ☐ Contrôler le bon état du matériel (vérifications périodiques réglementaires) ☐ Points d'ancrage conformes ☐ Présence systématique d'un surveillant	☐ Harnais de sécurité pour travaux sur cordes ☐ Cordes semi-statiques ☐ Lot complet (sangles, bloqueurs, descendeurs, poulies, etc.) ☐ Sellette ☐ Outils attachés ☐ Autres :	

	☐ Autres :		

Domaines de risques	Mesures de Prévention	Equipements et matériels particuliers à mettre en oeuvre	Pris en charge par
☐ **accès par échelle, escabeau ou marchepieds** *Uniquement si courte durée, non répétitif et risque faible, ou en cas d'impossibilité technique d'utiliser un moyen de protection collective*	☐ Si pas d'autre possibilité (sinon Plate-forme Individuelle Roulante Légère) ☐ Vérifier la conformité du matériel (marquage CE) ☐ Contrôler le bon état du matériel (vérifications périodiques réglementaires) ☐ Attacher l'échelle ☐ Vérifier l'état du sol - Munir l'échelle de patin appropriés ☐ Autres :	☐ Harnais de sécurité ☐ Points d'ancrage ☐ Autres :	☐ EU ☐ EE
☐ **à proximité de conducteurs électriques nus** (lignes aérienne, trolleys, etc.)	☐ Respecter les distances de sécurité ☐ Demander la coupure ou la protection par gaine isolante ☐ En cas de coupure, prévoir la vérification que celle-ci est effective, et que la consignation du circuit et conforme. ☐ Autres :	☐ Autres :	
☐ **COLLECTE D'OBJETS TRANCHANTS OU PIQUANTS**	☐ Rester vigilant en présence de tels objets ☐ Eviter de manipuler ces objets avec les mains (même avec des gants) ☐ Déposer ces objets dans des contenants adaptés (ne pas utiliser de sac plastiques) ☐ En cas de piqûre avec une aiguille appliquer la consigne de sécurité « Piqûre avec une seringue » (conserver l'aiguille ou la seringue) ☐ Autres :	☐ Gants anti-coupures et anti-piqûres ☐ Conteneur imperforable de sécurité (pour seringues notamment) Pinces de préhension ☐ Autres :	☐ EU ☐ EE
☐ **Incendie (explosion, radiations, fumées, etc.)**	☐ Interdiction flamme ☐ Ventilation ☐ Autres :	☐ Matériel de Lutte contre l'incendie (extincteurs,..) ☐ Protections individuelles ☐ Autres :	☐ EU ☐ EE
☐ **Ambiance physique (bruit, éclairage, chaleur, froid, poussières, etc.)**	☐ Protections individuelles ☐ Autres :		☐ EU ☐ EE
☐ **Electricité**	☐ Habilitation électrique ☐ Consignation ou mise hors portée ☐ Condamnation cadenas ☐ Risque de voisinage sous tension ☐ Autres :	☐ Signalisation ☐ Balisage ☐ Autres :	☐ EU ☐ EE
☐ **Emploi de matériels d'oxycoupage de soudage à l'électricité, à l'argon, etc.**	☐ Permis de feu ☐ Vérification de l'air ☐ Dégazage ☐ Autres :	☐ Matériel de protection ☐ Protections individuelles ☐ Matériel de Lutte contre l'incendie ☐ Autres :	☐ EU ☐ EE
☐ **Travailleur isolé**	☐ PTI/Radio		☐ EU ☐ EE
☐ **Rayonnements ionisants, laser électromagnétique**	☐ Protection de la zone de travail ☐ Autres :	☐ Protections individuelles ☐ Signalisation ☐ Balisage ☐ Autres :	☐ EU ☐ EE
AUTRES DOMAINES DE RISQUES			☐ EU ☐ EE

GESTION DU PLAN DE PREVENTION PENDANT TOUTE LA DUREE DES TRAVAUX

Inspections commune pendant les travaux *(si chantier ≥ 90 000 h/an à minima inspection trimestrielle)*

Dates	Observations émises	Mesures prises

Modifications survenant dans les domaines suivants :

1 Les risques : Nature des risques — Mesures de prévention

2 Le nombre des salariés des entreprises extérieures :

3 La sous-traitance des entreprises extérieures :

Vérification du matériel dans le cas où il y a prêt par l'Entité Utilisatrice de l'ONEE-BE

Type de matériel	Date de vérification	Observations	Visa de l'EE

Suivi des mises à jour : *En cas d'évolution des risques, de modifications, prestations complémentaires ou aménagement du contrat*

Date	**Entreprise, nom et signature de chaque participant (EE) et sous-traitants**	**Nom et signature de l'entreprise utilisatrice (EU)**